

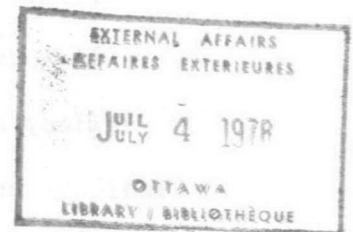
DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

REF

# communiqué

No:  
No.: 60

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
RELEASE: LE 21 JUIN 1978



SOMMAIRE D'UNE DÉCLARATION  
PRONONCÉE LE 20 JUIN PAR  
M. LLOYD FRANCIS, DÉPUTÉ,  
À LA CONFÉRENCE ANNUELLE  
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT),  
À GENÈVE,  
7 AU 28 JUIN 1978

---

Lloyd Francis, le député d'Ottawa-Ouest, a réaffirmé aujourd'hui à la Conférence annuelle de l'OIT à Genève l'appui du Canada à l'Organisation. Il a toutefois signalé que le Canada partage certaines des préoccupations qui ont amené les Etats-Unis à se retirer de l'OIT en novembre 1977.

M. Francis a déclaré que le ministre canadien du Travail, l'honorable John Munro, avait mis en train une étude des activités de l'OIT touchant le Canada et ce, afin de déterminer si le Canada profite pleinement des programmes de l'OIT dans des domaines comme la sécurité et l'hygiène professionnelles, les relations industrielles et la qualité de vie au travail. L'étude, sous réserve d'une entente avec les syndicats et les associations d'employeurs, aurait une direction tripartite et appellerait également la participation des gouvernements provinciaux.

Selon M. Francis, le Canada reconnaît que l'OIT a pour principal objectif d'aider les pays en développement en s'efforçant d'y améliorer les conditions de travail et d'y renforcer certains droits humains fondamentaux comme la liberté d'association, la négociation collective et l'égalité d'accès au travail. Toutefois, a-t-il rappelé, les autorités canadiennes sont convaincues qu'il faut faire en sorte que l'OIT intéresse davantage le Canada. Cette étude vise à déterminer si les normes, les résultats des recherches et l'information technique de l'OIT sont connus des Canadiens et leur profitent, et s'il y a une interaction adéquate entre les études de l'OIT et la réalité canadienne.

Tout en réaffirmant l'appui non équivoque du Canada aux buts et objectifs de l'OIT, M. Francis s'est dit préoccupé par les raisons qui ont mené les Etats-Unis à se retirer de l'Organisation. Le retrait des Etats-Unis

a souligné, selon lui, certains grands problèmes de l'Organisation qui devraient intéresser ceux de ses membres qui, d'une part, croient profondément dans le système des Nations Unies et dans l'OIT mais qui, d'autre part, ne veulent pas que les buts valables que poursuit l'OIT soient défléchis par une insistance sur des préoccupations politiques étroites plutôt que sur les objectifs sociaux, économiques et humains de l'OIT, par le refus d'observer les procédures établies d'examen des accusations portées contre des Etats membres et par des attaques sélectives qui ignorent d'autres situations où justice devrait être faite. Il a incité les participants à conserver l'intégrité des pratiques de l'OIT.

M. Francis a souligné la valeur des programmes permanents de l'OIT et noté que les difficultés actuelles tournent principalement autour de la Conférence annuelle qui ne dure que trois semaines. Il a exprimé l'espoir que les Etats-Unis décideront bientôt de revenir au sein de l'OIT.